

PROGRAMME

Le Dimanche 08 avril 2018

Le club de Sainte Lucie Cyclisme organise sa 2ème édition de « la déjantée » une randonnée V.T.T organisée par la section des vététistes déjantés du club.

Quatre parcours sont proposés :

- une sortie familiale de 20 km avec peu de dénivelés, elle sera encadrée par les vététistes de la section les enfants sont acceptés à partir de 8 ans
- un parcours de 35 km entre découverte et technique
- un parcours de 48 km pour les plus confirmés
- un parcours de 60 km pour les assidus du tout terrain

Les circuits se trouvent dans la Pierre d'état, La Londe et Le Madrillet.

Le lieu de départ et les inscriptions se déroulent au Complexe sportif Léo Lagrange
Avenue Georges Braque à Grand-Quevilly à côté de la piscine

(Parking à disposition)

Inscriptions de 7h00 à 10h00 dans l'enceinte du centre de loisirs

- ✓ 1 Ravitaillement sur le parcours de 35 km et un à l'arrivée
 - ✓ 1 Ravitaillement sur le parcours de 48 km et un à l'arrivée
 - ✓ 2 Ravitaillement sur le parcours de 60 km et un à l'arrivée
- Frite- saucisses- boissons offerts aux participants

RENSEIGNEMENTS

Contact : Magali Gantois

Tél : 06.73.45.73.80 mail : vetetistesdejantes@hotmail.com

<http://vetetistes-dejantes.blog4ever.org/>

www.sainteluciecyclisme.com

Facebook

Vététistes Déjantés

Sainte Lucie Cyclisme
Organise à Le Grand-Quevilly

LA DEJANTEE RANDO VTT

**DIMANCHE 08
AVRIL 2018**

**OUVERTE
A TOUS**

Tarif
7 € licencié(e)s
8 € non licencié(e)s
5 € sortie familiale

4 parcours proposés :
20km familial, 35 km, 48 km et 60 km
Parcours fléchés-Ravitaillements
Départ du Centre de loisirs
Léo Lagrange à Grand-Quevilly

Renseignements et inscriptions
06.73.45.73.80
Inscription en ligne: engage-sports.com
vetetistesdejantes@hotmail.com
<http://vetetistes-dejantes.blog4ever.org/>
www.sainteluciecyclisme.com

VILLE DE GRAND-QUEVILLY
Cogelec Electriciens du Bâtiment
ROUEN
Seine-Maritime Le Département
FSGT
COLAS
CARRIERES STREF
LA FERME DES VENELLES Bardouville COLIS DE VIANDE BOVINE BIO
Entreprise Chrétien

REGLEMENT

Article 1:

Cette randonnée exclue tout esprit de compétition. Il est néanmoins conseillé de connaître son niveau physique afin de choisir le parcours le plus adapté à son profil.

Article 2:

La randonnée est ouverte à tous cycliste de plus de 16 ans .Une autorisation parentale est exigée pour les mineurs.

Article 3:

Le port du casque est obligatoire.

Article 4:

Chaque participant est tenu de respecter le code de la route, en cas d'infraction il sera le seul responsable des accidents dont il serait l'auteur ou la victime.

Article 5:

Les organisateurs, déclinent toute responsabilité en cas de vols, dégradations, ou accidents.

Article 6:

En ce qui concerne les dommages à des tiers l'organisation souscrit une responsabilité civile pour les concurrents régulièrement inscrits à l'organisation seules les conditions générales de la compagnie est applicable. Les participants doivent posséder une assurance couvrant les dommages personnels dans le cadre de cette manifestation. Les non licenciés doivent posséder une assurance personnelle.

Article 7:

Chaque participant est tenu de respecter l'environnement en déposant ses déchets dans les containers prévus à cet effet.

Article 8:

Tout participant donne autorisation à l'organisateur d'exploiter son image pour le reportage photos.

Article 9:

L'organisation ne pourra en aucun cas être tenue responsable de défaillance physique et psychique ; du dé-balisage par un tiers d'un défaut de maîtrise de son V.T.T

Parcours et horaires

- 7h00 - Accueil des participants
- 8h00 - Départ 48 km D 910m - 60 km D 790m
- 8h30 - Départ 35 km D 370 m
- 9h30 - Départ 20 km famille D100m (Sortie encadrée et allure contrôlée)

BULLETIN D'INSCRIPTION

La déjantée 08 avril 2018

(à remplir en majuscules)

Nom:.....

Prénom:.....

Mail:.....@.....

Né (e) le:..... Age:

Sexe : F M

Adresse:

.....

Code postal : Localité:

NOM DU CLUB

Licencié: Oui Non (barrer la mention inutile, si oui préciser)

La fédération:.....

Nom du club:.....

TARIF RANDONNEES V.T.T (Tandem = 2 bulletins)

(-1 € pour licenciés et enfants de -12 ans)

60 km 48 km 35 km 20 km (familiale)
8€ départ 8h00 8€ départ 8h30 8€ départ 09h30 5€ départ 09h30

Les inscriptions prises le jour même seront majorées de 2€

ENGAGEMENT COURRIER

Ci-joint un chèque bancaire deeuros Joindre un bulletin par participant (e)

ENGAGEMENT EN LIGNE sur Engage- sport.com

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER (date limite des inscriptions par courrier le mercredi 5 avril)

Chèque à l'ordre de **Sainte Lucie Cyclisme**.

Mme Gantois Magali
58, rue Théodore Géricault
76120 Le Grand-Quevilly

Renseignements:

vetetistesdejantes@hotmail.com
<http://vetetistedejantes.blog4ever.org/>
www.sainteluciecyclisme.com
06.73.45.73.80

AUTORISATION PARENTALE (moins de 16 ans)

Je soussigné.....père, mère, tuteur
(Rayer mentions inutiles), autorise mon enfant

..... (Nom, prénom) à participer à «la déjantée du 08 avril 2018.

Je soussigné déclare accepter dans son intégralité le règlement de la randonnée.

Fait à Le: /..... /2018

Signature: